

La "diplomatie du climat" prend en compte la lutte contre la déforestation

LE MONDE | 08.12.05 | 14h58 • Mis à jour le 08.12.05 | 14h58
MONTRÉAL ENVOYÉ SPÉCIAL

La Conférence des Nations unies sur le changement climatique est entrée, jeudi 8 décembre, dans sa phase décisive qui conduira, ou non, vendredi 9 décembre, à l'adoption d'une décision sur l'avenir du protocole de Kyoto. Objet d'âpres négociations, cette réunion a pourtant enregistré un premier succès en acceptant que soit discutée, lors de prochaines réunions, l'intégration de la conservation des forêts tropicales dans la lutte contre le changement climatique.

Cette avancée est d'autant plus intéressante que l'idée, proposée à l'origine par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Costa Rica, est défendue par une coalition de petits pays. C'est en effet la première fois qu'un dispositif important de la construction juridique qui s'élabore autour du changement climatique émane des pays du Sud.

"Notre stratégie, rappelle Robert Aisi, ambassadeur de la Papouasie, était de faire cette proposition en tant que petits pays, en réunissant des partenaires des trois grands massifs forestiers." La Bolivie, le Guatemala, le Chili, la République du Congo et le Centrafrique se sont ainsi joints à la coalition. De plus, " la France et la Chine nous ont bien aidés", témoigne M. Aisi, tout en rappelant qu'il a fallu surmonter les réticences du Brésil dont la ministre de l'environnement, Marina Silva, a rappelé qu'un coup d'arrêt mis à la déforestation supposait "un autre mode de développement".

Tout est parti du constat que la déforestation dans les pays tropicaux se poursuit à un rythme rapide. Chaque année, selon les dernières données de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), 130 000 km² de forêts disparaissent.

Cet appauvrissement brutal des écosystèmes se traduit par l'émission de gaz à effet de serre en quantité importante, parce que le bois coupé est brûlé ou parce qu'il pourrit sur place. Une étude publiée lors de la conférence de Montréal par le World Resources Institute estime que 18 % du total mondial des émissions de gaz à effet de serre proviennent de cette source.

Cette situation est d'autant plus regrettable que *"l'absence de revenus liés à la forêt n'incite pas les communautés locales à la protéger"*, explique Vincent Kasulu Seya Makonga, directeur du développement durable de la République du Congo. Alors, que faire ? Utiliser le marché du carbone, suggèrent certains.

Ainsi, *"les pays qui réduiraient leur déforestation pourraient obtenir des certificats de réduction d'émissions qu'ils pourraient vendre sur ce marché"*, avance Paulo Moutinho, de l'Institut de recherche brésilien IPAM. On pourrait imaginer un dispositif assez proche du *"mécanisme de développement propre"*, qui permet de transférer des technologies peu polluantes vers les pays du Sud.

Un séminaire de travail sur ces thèmes aura lieu en 2006. Les pays concernés espèrent qu'une décision sur la mise en oeuvre d'un dispositif sera prise d'ici deux ans. *"On veut que cela soit fait dans le cadre du protocole de Kyoto, prévient Vincent Kasulu, parce qu'il n'existe pas de tels mécanismes dans la Convention sur le climat. Mais, reconnaît-il, il est probable que les projets limitant la déforestation ne pourront être engagés avant 2012."*

Hervé Kempf

Article paru dans l'édition du 09.12.05

